

FORMATION EXCHANGE SERVER 2013 : CONFIGURATION ET GESTION

Cette formation à Microsoft Exchange Server 2013 a pour but de vous rendre opérationnel dans la configuration et gestion d'un environnement de messagerie sous Exchange Server. Elle vous rendra capable d'optimiser le déploiement du serveur grâce à l'apprentissage des pratiques clés à acquérir. À terme, vous maîtriserez l'installation, la planification et la gestion des rôles serveur, du transport de l'infrastructure ou encore de l'accès client

PROGRAMME

1/ Déployer et gérer Microsoft Exchange Server 2013

- Établir les prérequis nécessaires au déploiement
- Maîtriser le déploiement de serveurs Microsoft exchange3
- Administrer Microsoft Exchange Server 2013

2/ Planifier et configurer des serveurs de boîtes aux lettres

- Introduction au rôle du serveur de boîte aux lettres
- Savoir déployer de façon optimale le rôle serveur de boîte aux lettres
- Paramétrer les serveurs de boîte aux lettres

3/ Être capable de gérer des objets destinataire

- La gestion des boîtes aux lettres Microsoft Exchange Server
- Savoir gérer les autres destinataires de Microsoft Exchange
- Établir des répertoires publics sous MS Exchange 2013
- Maîtriser la gestion des listes d'adresses et les stratégies

4/ Déployer des serveurs d'accès client de façon optimale

- Planification et déploiement du serveur d'accès client
- Paramétrer le rôle du serveur d'accès client
- La gestion des services d'accès client Microsoft Exchange

5/ Établir et paramétrer la connectivité des clients de messagerie

- Connectivité des clients au serveur d'accès client
- Gérer la configuration d'Outlook Web App
- La planification et configuration du service de messagerie mobile
- Établir des accès Internet sécurisés à destination des serveurs d'accès client

6/ Mettre en place la haute disponibilité de façon optimale

- High availability sous Microsofts Exchange Server 2013
- Établir la haute disponibilité des bases de données de messagerie
- Mettre en place la haute disponibilité des serveurs d'accès clients

7/ Comprendre et mettre en place la récupération d'urgence

- Élaborer des solutions d'atténuation de risque
- Effectuer la sauvegarde de Exchange Server 2013
- Effectuer la récupération de Microsoft Exchange Server 2013

NOUS CONTACTER

AGORATIC
21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76
Tel : 01 42 62 91 86
www.openska.com

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2415 euros

5 jours

M22341

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Être capable de planifier, déployer et gérer Exchange Server 2013
- Savoir paramétrer et déployer les serveurs de Boîtes aux lettres Microsoft Exchange Server 2013
- Maîtriser la planification et le déploiement de serveurs d'accès clients
- Réaliser et mettre en oeuvre les différents objets destinataires dans Exchange Server 2013
- Établir la connectivité client au serveur d'accès client Microsoft Exchange Server 2003
- Maîtriser les différents mécanismes de récupération Exchange Server 2013
- Établir de façon optimale le transport des messages
- Établir l'ensemble des options de sécurité des messages
- Mettre en place la haute disponibilité
- Mettre en place la sécurité et l'audit des droits administratifs
- Savoir effectuer la surveillance et le dépannage de Microsoft Exchange Server 2013

PRE-REQUIS

- Avoir deux ans d'expérience dans l'administration de Windows Server, l'utilisation de AD DS et DNS
- Avoir deux ans d'expérience dans la sécurité à l'aide des certificats PKI est conseillé

PUBLIC CONCERNE

- Administrateurs de messagerie
- Professionnels du support

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance
31/05/2021, 06/12/2021,
Paris
31/05/2021, 06/12/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation à une autre date contactez-nous.



8/ Maîtriser le transport des messages

- Introduction au transport et routage des messages
- Établir le transport des messages
- Mettre en place les règles de transport

9/ Mise en place les options de sécurité des messages

- Établir la sécurité du système de messagerie MS Exchange
- Déployer une solution antivirus pour Microsoft Exchange Server 2013
- Déployer une solution antispam pour Microsoft Exchange

10/ Déployer la sécurité et de l'audit administratifs

- Établir le contrôle d'accès basé sur les rôles
- Paramétrer l'enregistrement des audits

11/ Surveiller et dépanner Microsoft Exchange Server 2013

- Établir la surveillance de Microsoft Exchange Server 2013
- Assurer le maintien de Exchange Server 2013
- Assurer le dépannage de Microsoft Exchange

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75